

Entrepreneur peintre décorateur

RÉF | 2975

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Analyser le travail à réaliser et préparer le poste de travail;
- Réaliser des travaux de peinture (peintures solvantées, peintures en phase aqueuse, peintures à deux composants) sur différents supports;
- Réaliser la pose d'un revêtement mural souple (papier peint, toile à peindre, tissu mural);
- Réaliser la pose d'un revêtement de sol souple (tapis plain, vinyle);
- Mettre en place des éléments moulurés de décoration (polystyrène).

Programme

- **Cours professionnels :**

- **1ère Année (peintre décorateur) :**

- Organisation du chantier - Travaux en hauteur (12h)

- Analyse, préparation et communication (24h)

- Contrôle du support et prises de mesures sur chantier (12h)

- Travaux préparatoires d'un subjectile (48h)

- Travaux d'apprêt (24h)

- Travaux d'application des premières couches (24h)

- Travaux de finition murs et plafonds (32h)

- Pose d'un élément décoratif (12h)

- Travaux de peinture à 2 composants (4h)

- Travaux d'application peinture bois et métal (32h)

- Pistolage (16h)

- **2ème année (peintre décorateur) :**

- Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales (8h)

- BIM, outils numériques & gestion de chantiers (4h)

- Fonctionnement de l'entreprise de construction (60h)

- Suivi et examen VCA de base (4h)

- Techniques spécifiques peinture (36h)

- Notions de colorimétrie (16h)

Module intégratif : Mise en peinture - décoration d'une pièce (24h)

Tableur Excel et métrés appliqués (16h)

Pistolage (8h)

Evaluation pratique pistolage (EUAA3) (4h)

Pose d'un revêtement souple de mur (32h)

Travaux préparatoires d'un revêtement de sol souple (8h)

Pose d'un revêtement souple de sol et d'un parquet flottant (36h)

3ème année (entrepreneur peintre décorateur) :

En cours d'élaboration

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#)

• **Cours de Gestion :**

Esprit d'entreprendre; Création d'entreprise; Législation; Stratégie commerciale; Gestion commerciale; Comptabilité; Fiscalité; Plan financier.

• **Pratique Professionnelle :**

Vous devrez être occupé dans la profession sous forme soit d'un(e) :

- **[Convention de stage](#)** passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un **[délégué à la tutelle](#)**.

- Contrat de travail

- Pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Le **[délégué à la tutelle](#)** est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Certification(s)

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion
Par ailleurs, il est possible d'obtenir dès la fin de la 2ème

visée(s) année, un CECAF Peintre décorateur (Certificat de Compétences Acquisées en Formation).

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée 3 ans

Horaire En soirée et/ou le samedi. Mais dans certain cas, des cours peuvent être donnés en journée.

Début Septembre

Coût 325 euros par an - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois inoccupé à temps plein (attestation A15 de moins de 2 mois obtenue via votre compte My Actiris) ou personne émergeant au CPAS (attestation de prise en charge par le CPAS) -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date **ET** répondre à l'une des conditions ci-après:

OU 4ème année réussie en secondaire général, technique ou artistique;

OU CESI;

OU 6ème année secondaire professionnelle réussie (soit le CE6P, soit le CQ6P);

OU Certificat d'apprentissage;

OU Examen d'admission.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non

inscrits pour l'année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.

Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l'année académique suivante.

Pour ce faire, il y a lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :

- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie

- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.

Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur [le site de l'organisme](#). La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).

Organisme

Efp - Sfpme : Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: efp 0800 85 210

<http://www.efp-bxl.be>